

Une publication de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Filière cidricole

La Basse-Normandie est la région cidricole par excellence. En 2010, elle abrite 40 % de la surface du verger français basse tige de pommiers à cidre, loin devant les autres régions. Ce type de plantation, plus intensif, tend à supplanter le verger traditionnel haute tige, image d'Epinal de la Normandie avec les vaches pâturant sous les pommiers. En 2011, le secteur cidricole emploie 280 salariés pour la transformation.

Selon le recensement agricole de 2010, la Basse-Normandie est la première région française en surface de vergers de pommiers à cidre, le Calvados et l'Orne occupant les deux premières places des départements français et la Manche la quatrième.

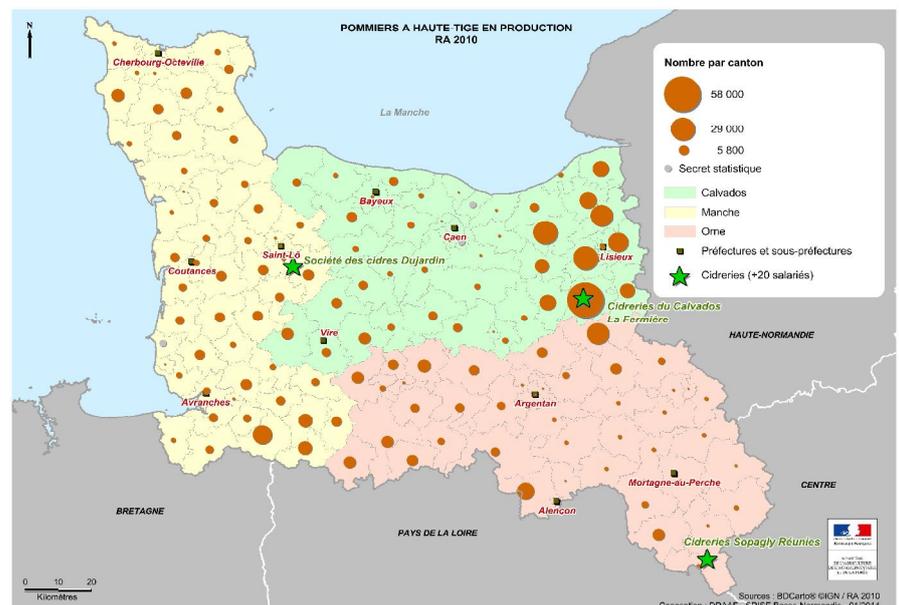
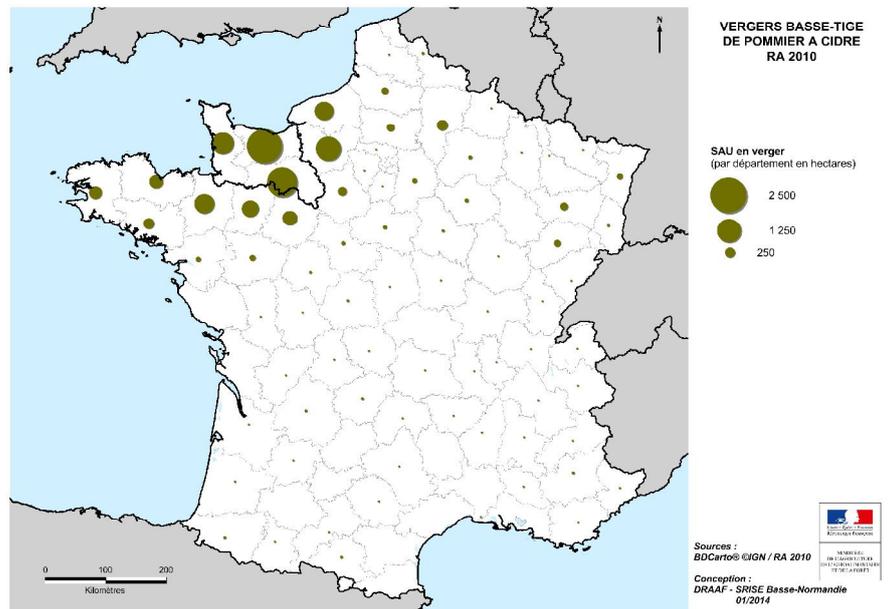
Le verger basse-tige tend à supplanter les pommiers haute tige

Les pommiers à haute tige constituent le verger cidricole traditionnel de la Basse-Normandie. Cependant, du fait de sa faible densité d'arbres à l'hectare, ce verger n'est généralement pas décompté dans les surfaces de pommiers à cidre au recensement agricole. En 2010, le recensement a dénombré 730 000 pommiers haute tige en production, soit deux fois moins que l'enquête "verger cidricole" de 2003. Le pommier haute tige continue donc à décliner, victime d'arrachages comme de son vieillissement. C'est dans le Pays d'Auge que la production haute tige est la plus présente.

A l'inverse, le verger basse tige se développe assurant l'essentiel de la production destinée à la transformation. Le recensement agricole de 2010 dénombre 1 287 exploitations ayant déclaré des vergers de pommiers à cidre sur une superficie de 5 240 hectares, soit 5,4 % des exploitations bas-normandes. Le verger bas-normand représente 40 % du verger français. Le Pays d'Auge est un bassin de production important à l'inverse de la presqu'île du Cotentin.

Le verger de poiriers à poiré est concentré dans l'Orne

Au recensement de 2010, 73 exploitations agricoles ont déclaré des superficies en poiriers à poiré, pour une surface cultivée de 143 hectares. Le département de l'Orne regroupe 78 % des exploitations concernées et 82 % des surfaces.



Un tiers de la superficie du verger métropolitain est recensé en Basse-Normandie, première région française devant la Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Pays de la Loire.

Un bon tiers de la production française du verger basse-tige est récolté en Basse-Normandie.

Selon l'Institut Français des Productions Cidricoles (IFPC), le verger basse-tige a produit 64 700 tonnes de fruits en Basse-Normandie en 2012, soit 36 % de la production française. La production bas-normande est à son niveau moyen des 6 dernières années. On ne dispose pas de niveau régional de production du verger haute-tige. Tout au plus l'IFPC estime-t-il que seulement 13 % de la production pendante sur l'arbre en fruits du verger haute-tige français est commercialisée (45 000 tonnes commercialisées en moyenne pour une production pendante de 335 000 tonnes).

Le secteur cidricole emploie 280 salariés pour la transformation.

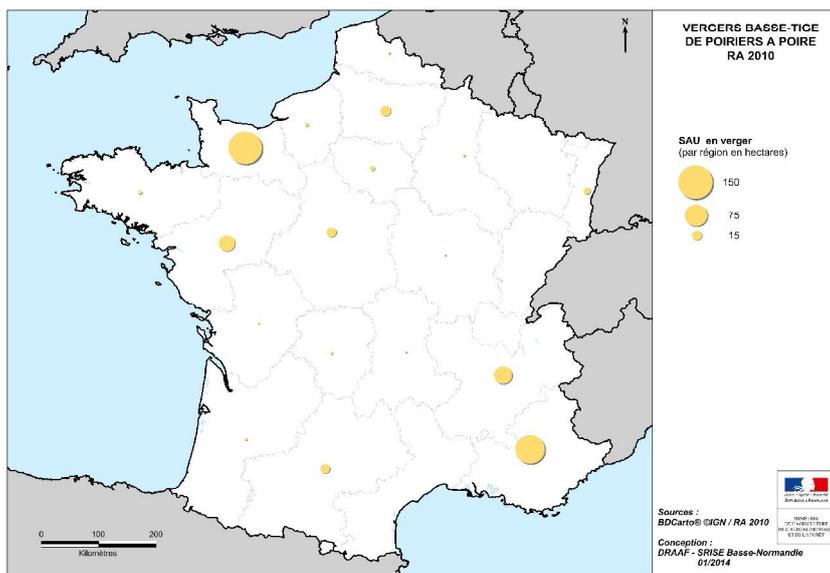
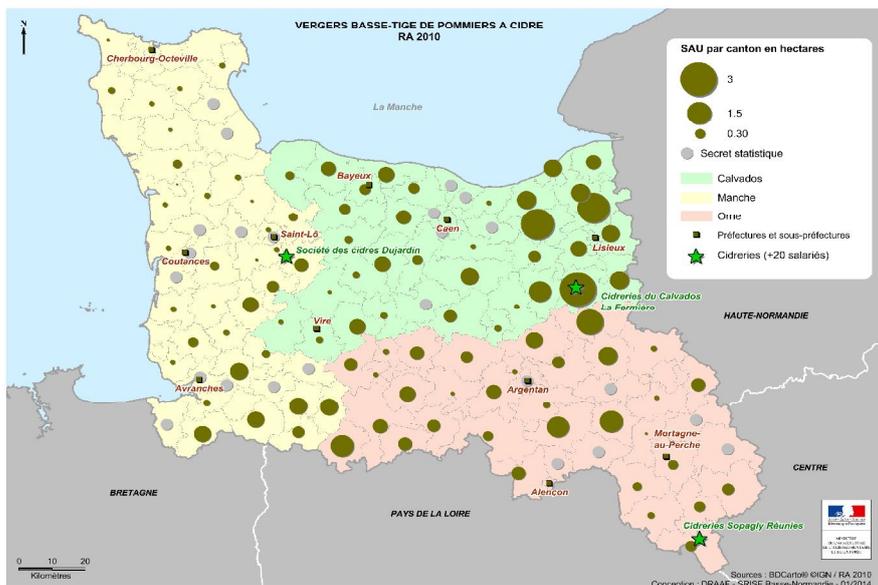
En 2011, la Basse-Normandie compte 56 établissements exerçant dans le secteur d'activité principale "Fabrication de cidre et de vins de fruit". Ils emploient près de 280 salariés. Trois ont plus de 20 salariés : les "cidreries du Calvados" à Livarot, CSR à La Rouge et la "Société des cidres Dujardin" à Condé sur Vire.

A côté des industriels qui vendent principalement en grandes surfaces, de nombreux transformateurs fermiers ou artisanaux proposent leurs produits, notamment en vente directe ou via la restauration. Selon le recensement de 2010, 159 exploitants ayant des surfaces en vergers cidricoles font de la vente directe à la ferme.

Démarches qualités

La Basse-Normandie compte 6 appellations d'origine contrôlée (AOC) cidricoles : Calvados, Calvados Pays d'Auge, Calvados Domfrontais, Cidre Pays d'Auge, Poiré Domfront et Pommeau de Normandie. Le Calvados est obtenu après distillation de cidre (il faut 14 litres de cidre pour faire un litre de Calvados). Le Pommeau est élaboré à partir de moût de cidre et de Calvados, le Poiré par fermentation de jus de poire. D'autres appellations sont en projet ou en cours d'instruction : Cidre Cotentin, Cidre du Perche.

Par ailleurs, la région dispose depuis peu d'une véritable université de la cidriculture à la disposition de l'ensemble de la filière cidricole, située au Robillard, au cœur du pays d'Auge. Le lycée agricole abrite désormais un verger et une halle technologique destinés à tirer vers le haut les produits de la pomme et de ses dérivés, ainsi qu'à former une nouvelle génération de producteurs et de transformateurs.



Définitions :

Le recensement agricole de 2010 permet de connaître les superficies des vergers (pommiers à cidre, poiriers à poiré), ainsi que le nombre de pommiers à haute tige en production par le biais d'une question spécifique à la région Basse-Normandie.

On appelle **verger**, une plantation régulière entretenue d'arbres fruitiers destinés à être récoltés, d'une densité d'au moins 100 pieds à l'hectare, soit un écartement maximum de 10 mètres entre chaque pied. Si une seule des deux conditions, entretien ou densité, n'est pas remplie, il s'agit d'un verger en culture secondaire. La culture principale est alors le plus souvent un pré.

En règle générale, les superficies plantées en **haute tige** de pommiers à cidre sont comptées dans les prairies car leur distance de plantation varie de 10 à 12 m. A l'opposé, les plantations en **basse tige** sont comptées en verger car leur écartement est beaucoup plus faible (4m).

Les **pommiers à cidre** donnent des variétés de pommes destinées à la transformation, y compris les pommiers à jus.

La production de **poiriers à poiré** est extrêmement limitée en raison de la rareté des arbres adéquats. En Basse-Normandie, le climat et le sol conviennent bien.

Les **vins de fruits** sont des boissons obtenues à partir de fruits fermentés par ajout de sucre. Les fruits utilisés sont très divers : mûre, framboise, groseille rouge, fraise, cerise...

Vergers de pommiers à cidre et de poiriers à poiré

	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie	
	Exploitations en ayant	SAU cultivée (ha)						
Pommiers à cidre	417	2 421	422	1 029	448	1 792	1 287	5 241
Poiriers à poiré	S	S	S	S	57	117	73	143

Source : Agreste – Recensement agricole 2010.

S = secret statistique

Pommiers à haute tige en production

	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie	
	Exploitations en ayant	Nombre de pommiers						
Pommiers à haute tige	3 017	328 611	5 746	231 486	2 887	172 218	11 660	732 315

Source : Agreste – Recensement agricole 2010.

Établissement du secteur 1103Z (Fabrication de cidre et de vins de fruits)

	Calvados		Manche		Orne		Basse-Normandie	
	Nombre d'établissements	Nombre de salariés						
Pas de salariés	7	0	14	0	13	0	34	0
Employeurs de salariés	11	148	8	48	3	80	22	276
Total	18	148	22	48	16	80	56	276

Source : INSEE – Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP) 2011

Agreste Conjoncture Basse-Normandie
n° 67 – Janvier 2014 – 2,50 €

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2014



Directeur de la publication : François QUESNEL
Rédacteur en chef : Hélène MALVACHE
Rédacteur : Claude BONIOU
Composition : Anne-Marie GEOFFROY
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1951-0411
www.agreste.agriculture.gouv.fr
<http://draaf.basse-normandie.agriculture.gouv.fr>
Courriel : srise.draaf-basse-normandie@agriculture.gouv.fr

DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
Directeur : Jean CEZARD
SERVICE REGIONAL DE L'INFORMATION
STATISTIQUE ET ECONOMIQUE
6, boulevard du Général Vanier – CS 95181
14070 CAEN CEDEX 5
Tél : 02.31.24.97.40 – Fax : 02.31.24.97.00